Suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2024-2031

Rapport d'activité 2025

Présenté au MELCCFP

Rédaction :

Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent
1650 rue de la ferme, Ste-Anne-de-la-Pocatière, G0L 1W0

MESURES	CONTEXTE/OBJET	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	AVANCEMENT 2025
1. Élaborer une stratégie de communication et d'ISÉ promouvant les 3RV et l'économie circulaire	La MRC souhaite déployer des campagnes de communication et d'ISÉ dynamiques, axées sur les 3RV et l'économie circulaire. Une attention particulière sera portée au renforcement positif. Les interventions couvriront toutes les matières visées par le PGMR.	A. Définir avec le comité GMR les sujets prioritaires	MRC	En continu	Discussion en comité (1/an)	**REPORTÉ EN 2026**
		B. Déployer le plan de communications & d'actions ISÉ en fonction des priorités définies en utilisant différents canaux de communication (bulletin municipal, évènement, poste, etc.)	MRC	En continu	% de mise en œuvre du plan annuel (100 %)	**RÉALISÉ EN 2025** **Mois thématiques sur des sujets liés à la GMR :** REP pharmaceutiques, Gaspillage alimentaire, Ménage du printemps et textile, Bien gérer sa pelouse, Gestion de l'eau, Écocentre, Rentrée écolo, Feuillicyclage, Halloween écolo, Bilan bac bleu, Temps des fêtes écolo. Les municipalités reçoivent chaque mois une version pour un post Facebook et une version pour leurs bulletins municipaux. Le même sujet est repris en version 400 mots dans le Placoteux et en chronique à la Radio Chox. **Dépliants** distribués aux inspecteurs afin qu'ils soient remis aux citoyens avec l'octroi de permis : un sur les bonnes pratiques liées à la gestion des résidus CRD et l'autre sur les bonnes pratiques reliées aux installations septiques. **Ateliers 3 bacs :** pour la Résidence Labrie à St Pascal, la FADOQ et à la Résidence des bâtisseurs à La Pocatière. **Sensibilisation étudiante :** Jeu quizz interactif au Festicampus, kiosque de sensibilisation à la rentrée étudiante du Cégep de la Pocatière sur le tri et distribution du guide « vivre sa best life d'étudiant écolo ». **Répare tes trucs:** Journée panquébécoise sur la réparation et l'économie circulaire. Événement du Cégep de La Pocatière soutenu par Co-éco : 130 participants, 54 objets réparés, 68 kg de déchets évités, 511 kg de CO_2 non émis. **Ligne-info** : 335 appels en majorité pour les écocentres **Calendriers de collecte :** Co-éco a réalisé le calendrier 2026 pour la nouvelle Régie, incluant un endos fournissant de l'information sur le tri des matières.
		C. Assurer une présence dans les médias largement consultés (ex. Placoteux)	MRC	En continu		
		E. Suivre le plan de communication défini par la table de concertation de l'usine de biométhanisation (SÉMER) conjointement avec autres MRC clientes	MRC	En continu	Tonnage de matières organiques (hausse)	**EN PAUSE**

MESURES	CONTEXTE/OBJET	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	AVANCEMENT 2025
2. Organiser des ateliers de sensibilisation dans les écoles et les camps de jours	Favoriser l'apprentissage de l'écocitoyenneté et le développement de bonnes habitudes en GMR.	A. Offrir le programme Carbone Scol'ERE dans les classes	MRC	En continu	Nombre d'ateliers donnés Nombre d'élèves sensibilisés	**RÉALISÉ EN 2025** **Maintien de la Mini-collecte** dans 18 écoles primaires. **Carbone Scol'ERE :** 7 classes des écoles du Kamouraska ont reçu le programme Carbone Scol'ERE déployé par Co-éco, soit 154 élèves sensibilisés (2024-2025).
4. Informer les employés et élus municipaux sur leur performance et organiser des séances d'échange sur la GMR	Favoriser les échanges d'expertise et l'émergence de solutions. Partager l'information. Les échanges couvriront toutes les matières visées par le PGMR.	A. Présenter un bilan aux municipalités	MRC	Annuellement	Bilan GMR envoyé aux municipalités	Autres priorités.
		B. Organiser une séance d'échange ou une formation sur la GMR (priorités définies en comité GMR)	MRC	Annuellement	Nombre de rencontres organisées Proportion des municipalités présentes	**REPORTÉ 2026. La création de la Régie occupe les ressources disponibles.**
5. Maintenir une veille, favoriser la R&D et faciliter la mise en œuvre de projets offrant des solutions pour les matières identifiées comme problématiques, dans une logique d'économie circulaire	Matières problématiques identifiées actuellement : plastiques agricoles, plantes exotiques envahissantes, tubulures d'érablières, textiles, matelas, meubles rembourrés, gypse, bardeau d'asphalte.	A. Participer aux comités thématiques recherchant des solutions	MRC	En continu	Nombre de comités auxquels la MRC participe	Co-éco participe au comité sur les textiles et effectue une veille pour la MRC.
		B. Appuyer les projets régionaux testant des solutions	MRC	En continu	Nombre de projets appuyés	N/A
		C. Mettre en œuvre les solutions à l'échelle municipale, lorsqu'économiquement réaliste	Municipalités concernées	En continu	Nombre de débouchés trouvés	N/A
6. Mettre à jour, bonifier et harmoniser les « règlements relatifs à la gestion des matières résiduelles »	Harmoniser les règlements. Les ajuster en fonction des changements annoncés par les deux paliers de gouvernements. Proposer aux municipalités d'intégrer les éléments favorisant la performance.	A. Proposer un modèle de règlement	MRC	2024	Modèle de règlement proposé	**RÉALISÉ en 2025**

MESURES	CONTEXTE/OBJET	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	AVANCEMENT 2025
7. Renforcer les mécanismes de rétroaction à la population par rapport au tri des matières	Les efforts de sensibilisation grand public atteignent une certaine limite. Il est impératif d'employer des moyens complémentaires pour réduire l'enfouissement. Les moyens technologiques (caméras et localisation GPS, mesure # X) qui seront ajoutés aux services de collecte permettront des actions ciblées.	A. Effectuer un bilan régulier des données récoltées par les technologies liées aux collectes	Regr. / Régie	En continu à partir de 2025	Nombre de municipalités ayant une stratégie d'intervention définie	Une compilation exploratoire des données a été réalisée en 2025. Toutefois, certaines limites liées aux données actuellement disponibles ont été constatées. Le travail se poursuit en 2026 afin d'améliorer la qualité de la compilation ainsi que l'interprétation des données.
		B. Intervenir directement auprès des adresses selon les irrégularités observées	Regr. / Régie	En continu à partir de 2025	Nombre d'irrégularités identifiées / nombre d'intervention effectuées	**À VENIR 2026,** L'ajout d'un module de communication au système de suivi est prévu en 2026.
		C. Identifier les quartiers et les sujets prioritaires pour intervenir lors des campagnes de sensibilisation	Regr. / Régie	En continu à partir de 2025	Nombre de récidivistes	**REPORTÉ, La création de la Régie occupe les ressources disponibles.**
		D. Annuellement, intervenir positivement auprès de la population quand la performance progresse	Regr. / Régie	En continu à partir de 2025	Nombre de récidivistes	**REPORTÉ, La création de la Régie occupe les ressources disponibles.**
8. Mettre en place des incitatifs financiers à la réduction des déchets pour tous les générateurs	Les efforts de sensibilisation grand public atteignent une certaine limite. Il est impératif d'employer des moyens complémentaires pour réduire l'enfouissement.	A. Présenter aux municipalités une méthode pour calculer le cout de revient par matière	MRC	2024-2025	Présentation réalisée	**REPORTÉ, La création de la Régie occupe les ressources disponibles.**
		D. Mettre en place des écoconditions pour l'octroi de financement et location de salle aux organismes et évènements	MRC, municipalités	2025-2031	Nb municipalités et MRC ayant des écoconditions en vigueur	**REPORTÉ, La création de la Régie occupe les ressources disponibles.**
9. Renforcer les incitatifs pour la valorisation des résidus de CRD	Le recyclage des résidus citoyens se fait facilement via les écocentres. Quant aux entrepreneurs, ils doivent faire affaire avec un centre de tri privé.	A. Continuer de distribuer le dépliant informatif concernant la gestion des CRD à l'émission du permis citoyens et prévoir une mise à jour vers 2027	MRC, municipalités	En continu	Dépliants distribués par les inspecteurs municipaux	**RÉALISÉ en 2025** Dépliants sur la bonne gestion des CRD distribués par les inspecteurs.
10. Adopter une stratégie de réduction des produits à usage unique	Les gouvernements ont annoncé des mesures en ce sens. Afin de laisser le temps aux citoyens et ICI d'effectuer une transition organisée, et que les solutions de rechange soient adaptées et avantageuses pour le contexte local, il est utile de planifier la réduction.	A. Élaborer et adopter une stratégie qui vise à réduire en priorité les items destinés à l'enfouissement et qui simplifie les flux qui pourraient être destinés au bac brun	MRC	2024-2025	Nombre de municipalités ayant adopté la stratégie Nombre de municipalités ayant adopté une réglementation Nombre de municipalités l'appliquant	**REPORTÉ** Le contexte de refonte de la gouvernance lié à la modernisation de la collecte sélective n'est pas propice à la mise en place de cette stratégie. Remis pour une période indéterminée.

MESURES	CONTEXTE/OBJET	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	AVANCEMENT 2025
12. Encourager le recyclage des plastiques agricoles souples	Actuellement recyclé via le bac bleu dans la MRC, le gouv. prévoit les exclure de la liste des matières acceptées, et qu'ils soient plutôt visés par une REP. Appuyer la transition pour éviter leur enfouissement.	A. Participer au comité BSL sur les plastiques agricoles	MRC	2024-2025	Nouveau mode de gestion adopté	**RÉALISÉ en 2025.** Collecte en cours d'organisation par la RIGRMK. Collecte prévue à partir de mars 2026.
13. Optimiser les collectes à 3 voies et les collectes spéciales	Pour maîtriser les coûts, limiter le transport et favoriser la réduction de l'enfouissement, des améliorations sont encore possibles à l'échelle de la MRC. D'autre part, ajouter des technologies améliorant les connaissances sur l'utilisation des services permettra de cibler les priorités d'action.	A. Organiser des rencontres d'échanges entre les organismes ayant la compétence de collecte	MRC	2024-2025	Nombre de rencontres organisées	**RÉALISÉ** et devenu obsolète pour la suite de par la création de la régieja
		B. Étudier l'intérêt de regrouper davantage les municipalités pour organiser les services	MRC		Fréquence de collecte/tonnage	**RÉALISÉ,** 16/17 Municipalités regroupées en Régie en 2025
		C. Vérifier le taux de remplissage des bacs pour optimiser les fréquences de collecte (régulières et spéciales)	Regr. / Régie		Taux de remplissage des bacs	**REPORTÉ,** La création de la Régie occupe les ressources disponibles, toutefois, les fréquences de collecte 2025 des 3 voies ont été uniformisées sur le territoire, ce qui constitue une amélioration.z
		D. Optimiser les parcours de collecte en termes de Km et taux de remplissage du camion	Regr. / Régie		Taux de remplissage des camions	**REPORTÉ,** La création de la Régie occupe les ressources disponibles.
		E. Aux appels d'offres, ajouter les technologies de localisation GPS et de caméras sur les camions de collecte	Regr. / Régie		Nombre de km parcourus par le camion Coût /t transportée	**REPORTÉ,** La création de la Régie occupe les ressources disponibles et son arrivée pourrait changer la stratégie que le territoire souhaite adopter pour effectuer les suivis des collectes.
14. Réaliser une étude de faisabilité sur la desserte des ICI par les services d'écocentres	Hormis les municipalités, les ICI n'ont pas accès aux écocentres sauf pour y déposer des TIC. Ils doivent traiter directement avec les récupérateurs privés ou apporter leurs résidus au LET, ce qui est un enjeu pour certains ICI et nuit au taux de récupération.	A. Évaluer le gisement potentiel par catégorie de matières à détourner (CRD, textile, meubles, etc.)	MRC	2025	Étude réalisée	**REPORTÉ,** La création de la Régie occupe les ressources disponibles.
		B. Contacter les entrepreneurs pour évaluer leurs besoins en lien avec ce service	MRC			
		C. Évaluer les coûts de mise en œuvre	MRC			
		D. Le cas échéant, déterminer une tarification juste (couvrant les frais mais compétitive à l'enfouissement)	MRC			

MESURES	CONTEXTE/OBJET	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	AVANCEMENT 2025
15. Relocaliser ou réaménager l'écocentre de Saint-Pascal	Pour accueillir l'achalandage en croissance continue et améliorer la sécurité du site	A. Établir la superficie et les autres critères requis pour l'écocentre (en fonction des conclusions de l'étude réalisée à la mesure 18)	MRC	2025	Améliorations effectuées	**REPORTÉ, La création de la Régie occupe les ressources disponibles.**
		B. Rechercher un terrain correspondant aux critères autour de Saint-Pascal et Saint-Philippe-de-Néri	MRC			
		C. Planifier le cadre réglementaire, budgétaire et l'échéancier du projet	MRC			
		D. Produire des plans et procéder à un appel d'offres	MRC			
16.Organiser le réemploi et le recyclage des encombrants valorisables	Certaines collectes d'encombrants sont actuellement acheminées directement au LET alors que plusieurs items valorisables s'y trouvent. D'autres sont triées dans les écocentres et d'autres encore sont envoyées au centre de tri des résidus de CRD.	A. Évaluer les options de collecte et traitement en fonction des coûts/bénéfices et organiser une séance d'information avec les municipalités.	MRC	2024	Séance d'information tenue (oui)	**RÉALISÉ 2025** Collecte effectuée avec par la RIGRMK et envoyé au centre de tri au lieu de l'enfouissement.
18. (22) Faire le suivi auprès du MERN pour assurer le nettoyage des dépôts illégaux en terre publique	Le plan d'action stratégique 2019-2023 du MERN a l'objectif de nettoyer 50 % des dépôts illégaux et tout nouveaux qui lui serait signalé dans les 3 ans suivant la première inspection. 12 dépôts illégaux sont identifiés au Kamouraska.	MRC : faire de la représentation locale et/ou régionale	MRC	2025	Représentation effectuée	**REPORTÉ, La création de la Régie occupe les ressources disponibles.**
		B. Résolution du conseil des Maires	MRC			

MESURES	CONTEXTE/OBJET	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	AVANCEMENT 2025
20. Demander au gouvernement de mettre en place des mesures qui permettent l'exemplarité de ses institutions	Les institutions scolaires et de santé demeurent de grands générateurs et leurs efforts à la réduction et au tri sont très inégaux. Le gouvernement pourrait faire preuve d'exemplarité en aidant ses institutions à participer aux objectifs, à l'aube du renouvellement de son plan d'action.	A. MRC : faire de la représentation locale et/ou régionale	MRC	2025	Représentation effectuée	**REPORTÉ, La création de la Régie occupe les ressources disponibles.** Toutefois, notons que les institutions de santé ont entamé des démarches pour mettre en place le tri des MO dans les établissements de la région.
		B. Résolution du conseil des Maires	MRC		Représentation effectuée	
24. Stimuler et soutenir les initiatives des ICI pour la planification et l'amélioration de leur GMR	À la suite d'une concertation avec les ICI du territoire, une banque d'idées a été élaborée pour les aider à améliorer leur performance	A. Offrir du service-conseil aux ICI à la demande (incluant les municipalités)	MRC	En continu	Nombre d'ICI accompagnés	**RÉALISÉ 2025.** Accompagnement : Résidence Labrie à Saint-Pascal, service scolaire de Saint-Alexandre et Résidence des Bâtisseurs de la Pocatière. **L'animateur de symbiose industrielle de la SADC a permis: 1047 tonnes de matières échangées, 1078 tonnes déviées de l'enfouissement, 321 tonnes de GES évitées, 127 409$ économisés par les entreprises.**
		B. Rechercher du financement pour déployer un agent de mobilisation qui aide les institutions à s'organiser et à pérenniser leurs engagements en GMR	MRC	En continu	Nombre d'initiatives créées et maintenues	**REPORTÉ** Conjoncture non favorable.
25. Développer des incitatifs et un programme d'accompagnement pour les évènements afin qu'ils tendent vers le zéro déchet	Les évènements sont une opportunité de sensibiliser les citoyens sur les bonnes pratiques en GMR dans un contexte positif et ludique. L'exemplarité des évènements encourage les changements de comportements.	C. Sensibiliser, outiller et accompagner les organisateurs d'évènements pour viser le zéro déchet	MRC	En continu	Nombre d'évènements accompagnés	**RÉALISÉ 2025.** Maintien du service de prêt de bacs de tri, de bacs Consignaction et d'affichage pour 8 événements dans le Kamouraska. De plus, le Mobil'eau, une unité mobile de distribution d'eau potable porté par la SADC, est disponible gratuitement pour les événements du territoire afin de diminuer la quantité de bouteille de plastique. Par ailleurs, sur les 3 premières années du Mobil'eau, la SADC estime avoir évité 23 800 bouteilles d'eau de 500 ml.
26. Soutenir les organisations sans but lucratif œuvrant en réemploi ou réduction à la source	Un besoin souligné lors de la concertation ICI. Les organismes de réemploi participent largement à la réduction de l'enfouissement, malgré qu'ils aient souvent une mission sociale avant tout et soient portés par des bénévoles.	Contacter les organismes de réemploi et identifier leurs grands défis	MRC	2025-2029	Adoption d'un programme Nombre d'organismes ou d'initiatives soutenues	**EN COURS DE RÉALISATION** Co-éco et Synergie Matanie, co-coordonnateurs du volet Se vêtir de la démarche FabRégion, ont organisé un événement régional BSL visant à réunir les acteurs du textile au même endroit pour les faire réseauter. Une soixantaine de personnes ont participé donc quelques acteurs du Kamouraska. En est ressorti une volonté des friperies de se mettre ensemble pour créer un message au donateurs et échanger sur les bonnes pratiques entre elles.
		Offrir du soutien promotionnel, logistique, matériel ou autre, selon les besoins identifiés				
28. Effectuer un suivi annuel des données de GMR et	Effectuer le suivi des statistiques annuelles et organiser leur lecture	A. Coûts par matière des collectes régulières et spéciales	MRC	En continu	Bilan de performance envoyée aux	**REPORTÉ** Nécessite une harmonisation des pratiques, à venir à la suite de la création de la Régie.

MESURES	CONTEXTE/OBJET	MOYENS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	AVANCEMENT 2025
des montants perçus du MELCC et de Recyc-Québec par les municipalités	pour suivre la performance des municipalités	B. Récolte et compilation des : – Tonnages par matières collectés et reçus à l'écocentre – Fréquence des collectes régulières et spéciales – Tonnages de boues municipales et fosses septiques et proportion recyclée – Montant de la compensation sur la collecte sélective et de la redistribution de redevances à l'élimination	MRC	En continu	municipalités annuellement	**RÉALISÉ 2025.** Données récoltées pour : Tonnages par matières collectés et reçues à l'écocentre, fréquence des collectes régulières et spéciales, montant de la compensation sur la collecte sélective et de la redistribution de redevances à l'élimination.